

Le onzième jour de juillet mil sept cent quarante
mariage. après trois publications des bans du mariage fait
le jeudi, par trois dimanches six fets consécutifs au prieuré
de l'ostre messe paroissiale sans opposition canonique
de d'autre des cœuvres du moins qui soient venues. a cette
mairie. Raymond, d'entre pieve garnier fils de défunt
pieve garnier Chavon et de son épouse l'entier
Oppere et mere Anne de la ferme à la mairie mairie
fille de défunt ancien mairie laboureur et de défunte
Jeanne Cheyronne aussi Oppere et mere d'autre
toudeux de cette paroisse nous prêtre habilité

